



Déclaration liminaire CAPD du 25 novembre 2013

Cette CAPD a pour ordre du jour la promotion de nos collègues. A cette occasion, nous déplorons que ce soit la seule possibilité pour la profession de voir son salaire augmenter. En effet, ce gouvernement n'a pas mis fin à la politique de gel des salaires des fonctionnaires, instaurée par la majorité précédente. C'est ainsi que nous voyons notre pouvoir d'achat et même notre salaire diminuer si nous n'avons pas de promotion car les cotisations sociales augmentent. Comme nous l'avons déjà écrit dans notre déclaration liminaire de l'an passé (ce qui n'est pas rassurant), nos salaires n'ont pas été revalorisés depuis trop longtemps, nous plaçant parmi les enseignants les moins bien rémunérés d'Europe ! Nous souhaitons dès à présent une revalorisation de 10 % du point d'indice et une augmentation pour tous de 50 points.

Concernant les promotions de nos collègues, nous vous rappelons la position du SNUipp-FSU24 à ce sujet : tous les collègues doivent avancer au rythme le plus rapide jusqu'à l'indice terminal 783, ce qui implique la suppression de la note (génératrice d'inégalité) dans le barème,.

Nous souhaitons aborder également avec vous ce qui a monopolisé l'espace médiatique, l'ensemble de la profession et des services administratifs depuis un an, la réforme des rythmes. Pour le SNUipp-FSU24, cette réforme a été mise en place d'une façon précipitée et sans concertation. Elle devait se préoccuper de la réussite de tous, elle creuse encore plus les inégalités. Nous vous avons fait part à de nombreuses reprises et dans de nombreuses instances de nos remarques. Pour autant rien n'a changé. Le ministre persiste dans sa réforme et la généralisation de celle-ci semble encore plus cacophonique !

Et pendant ce temps nous n'entendons plus parler :

- de la baisse des effectifs par classe
- de la « reconstruction » urgente de RASED complets sur tout le territoire pour l'aide aux enfants en difficultés
- de la généralisation du plus de maître que de classe pour toutes les écoles,
- du retour d'une réelle formation continue
- des conditions de travail des enseignants qui se dégradent : conséquences de la mise en place de la réforme des rythmes sur nos collègues notamment les remplaçants , sur ceux qui ont une pause méridienne à rallonge, ceux qui sont exclus des locaux des classes. Mais il y a aussi des directeurs de plus en plus surchargés de tâches administratives au détriment du travail en équipe et des décharges insuffisantes, des injonctions administratives qui se multiplient
- de la hausse du pouvoir d'achat des enseignants

Pour le SNUipp-FSU, c'est maintenant que doit se décliner concrètement l'engagement de la priorité au primaire en faveur de ceux qui font l'école au quotidien. «Direction d'école», «RASED», «maîtres formateurs», «conseillers pédagogiques» et «enseignants des écoles», les cinq chantiers mis sur la table pour le premier degré par le ministre doivent déboucher sur des mesures significatives pour des enseignants en quête de reconnaissance et d'amélioration de leurs conditions d'exercice du métier.